

REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE

Titre(s): REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE : SERVICE DES BOUCHES A FEU / Ministère de la Guerre.

Auteur(s): Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur: Paris : 1ère partie, 1916

Description matérielle: 153 .

Résumé ou extrait: Service de la pièce, les bouches à feux de moyens et petits calibres.

Sujet(s): ARTILLERIE
REGLEMENT MILITAIRE